

# Le rattachement des engins à l'Etat en droit international public (navires, aéronefs, objets spatiaux) (Document en Français)

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8145a95d-e002-449b-a53e-5bfb83deb19f>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Aloupi \(Aloupi\), Niki](#)

Date de soutenance : 27-04-2011

Directeur(s) de thèse : [Verhoeven Joe](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Navires, Aéronefs, Objets spatiaux, Ensemble organisé, Immatriculation, Nationalité, Pavillon, Registre, Double immatriculation, Etat d'immatriculation, Etat du pavillon, Lien effectif/substantiel, Juridiction/Contrôles effectifs, Responsabilité internationale, Protection de l'équipage, Points de rattachement (droit international)

**Mots-clés** :

- Navires -- Nationalité
- Navires -- Immatriculation
- Véhicules spatiaux - Immatriculation
- Aéronefs - Immatriculation
- Nationalité (droit international)
- État -- Responsabilité (droit international)

**Résumé** : Contrairement aux autres biens meubles, les navires, les aéronefs et les objets spatiaux affectés à la navigation internationale sont rattachés à un Etat. Le lien de droit public établi entre ces engins et l'Etat est communément appelé « nationalité ». Mais ce terme n'exprime pas à leur propos une institution à tous égards identique à la nationalité des personnes. Le rattachement examiné ne repose en effet pas sur des éléments de fait (naissance, ascendance etc.), mais uniquement sur un acte administratif interne, l'immatriculation. L'étude de la pratique, notamment des conventions internationales et des législations nationales, montre clairement que – contrairement à ce qu'on soutient souvent – il n'y a pas lieu de subordonner ce rattachement à un lien effectif. Ce qui importe, compte tenu notamment du fait que ces engins évoluent dans des espaces soustraits à toute compétence territoriale, est d'identifier l'Etat qui est seul compétent à l'égard de l'« ensemble organisé » formé par le véhicule, les personnes et la cargaison à bord, et qui est responsable de ses activités. Le droit international interdit dès lors la double immatriculation, mais il laisse aux Etats le pouvoir discrétionnaire de déterminer les conditions d'attribution de leur « nationalité », sans subordonner l'opposabilité internationale de celle-ci à quelque autre exigence que ce soit. Le danger est toutefois que cela favorise un certain laxisme de l'Etat d'immatriculation, ce qui exposerait au risque que des dommages graves soient causés aux personnes impliquées dans les activités de ces engins et – surtout – aux tiers. Mais ce sont les obligations internationales imposées et les droits corrélatifs reconnus dans le chef de l'Etat d'immatriculation qui sont déterminants à cet égard et non quelque mystérieuse « effectivité » du rattachement. Autrement dit, s'il n'est pas nécessaire d'imposer à l'Etat d'immatriculation des conditions internationales limitant sa liberté dans l'attribution de sa « nationalité » aux engins, il est indispensable d'exiger que celui-ci respecte ses obligations, c'est-à-dire exerce effectivement son contrôle et sa juridiction. Cette constatation se vérifie quel que soit l'engin en cause. Le rattachement créé par l'immatriculation constitue donc une institution "sui generis", commune aux navires, aéronefs et objets spatiaux et dont le régime juridique est encadré par le droit international.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ **Informations complémentaires**

**Entrepôt d'origine** : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

**Identifiant** : 2011PA020022

**Type de ressource** : Thèse

---